

Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Dec. | Janv. | Fév. 2023 | **gratuit**

n°72

FNESI

L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

> **ADHÉRER**
Pour mon asso
ça entraîne quoi ? p.5

> **AFFAIRES SOCIALES**
La CVEC ou Contribution Vie
Étudiante et de Campus p.7

> **CULTURE**
Le leadership
infirmier
p.15

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT⁽¹⁾

Toute une ligne D'OFFRES

MUTUELLE SANTÉ

à partir de
16€ / mois⁽²⁾

pour toi TKT

ASSURANCE HABITATION

PRÊT ÉTUDIANTS

à partir de
5€ / mois⁽³⁾

ASSURANCE⁽⁴⁾ ET
FINANCEMENT AUTO⁽⁵⁾

Des solutions
SUR MESURE

jusqu'à
60000€⁽⁶⁾



Ensemble, *prenons soin* de demain



Appli mobile



3233 Service gratuit + prix appel

Flasher-moi :



Suivez-nous sur :

Et échangez entre vous : LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PUBLICITÉ

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2023, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2022 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN N°775 665 631. MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX. Association souscriptrice : A.L.A.P - Siège social : 11, rue Brunel - 75017 Paris.

Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
Les élections centrales : qu'est-ce que c'est ?
- > 5 ADHÉRER
Pour mon asso ça entraîne quoi ?
- > 6 RETOUR SUR
Le Congrès National de la FNESI à Rennes du 6 au 9 octobre 2022
- > 7 AFFAIRES SOCIALES
La Contribution Vie Étudiante et de Campus
- > 8 DOSSIER



- > 14 DIVERTISSEMENT
L'Homme Étoilé
- > 15 CULTURE
Le leadership infirmier
- > 16 INTERNATIONAL
AMEENF : Renouvellement de bureau, convention, que font nos homologues mexicain·e·s ?
- > 18 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Le nouveau référentiel des aides soignant·e·s
- > 19 EVENT TOP/FLOP
Les Rencontres Nationales de la Fédé100% Handinamique
- > 20 INNOVATION SOCIALE
Décembre Rouge
- > 21 DANS VOTRE ASSO
BESIAPS Evreux épicerie solidaire
- > 22 VOS DROITS
Histoire de la CNAES

édito

Promouvoir les projets d'un réseau innovant pour une fédération force de propositions.

À travers ses 22 années de militantisme, la FNESI se veut victorieuse de plusieurs combats au profit des étudiant·e·s. Depuis 1 an maintenant, la FNESI représente à elle seule 100 000 étudiant·e·s en prenant en compte les sciences infirmières dans leur globalité.

Cette rentrée marque également un changement de gouvernement et une nouvelle ministre à la tête du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La FNESI en attend beaucoup de ce nouveau mandat. De nombreux sujets ont été abordés lors de la conférence de rentrée, tels que la réforme du système actuel de bourse ou encore la mise en place de la plateforme commune de candidature aux masters. Deux sujets au cœur des revendications que nous portons depuis de nombreuses années. En effet l'intégration pleine et entière des IFSI à l'université entamée en 2009 avec le "nouveau" référentiel tarde à être mise en place.

Cette intégration passe par la possibilité pour les étudiant·e·s qui le souhaitent de continuer leurs études après le Diplôme d'État. Ainsi l'intégration de la formation en sciences infirmières sur cette plateforme de recensement des masters c'est avoir la possibilité d'être informé sur les poursuites d'études qui nous sont proposées, ainsi que d'avoir l'opportunité d'y candidater. La FNESI saura y veiller et être force de proposition.



Manon Morel,
présidente

Les élections centrales : qu'est-ce que c'est ?



Si tu as la chance d'être un-e étudiant-e-s en sciences infirmières (ESI) proche d'une université, tu as peut-être déjà entendu parler des élections aux différents conseils de ton université. Mais si ce n'est pas le cas, laisse-nous te faire un petit point d'explication à ce sujet !

Au sein des universités, un peu comme dans les IFSI, nous avons des étudiant-e-s qui siègent aux différentes instances qui permettent de prendre les décisions sur le fonctionnement de ces dernières. Si tu ne connais pas les instances de l'IFSI, n'hésite pas à aller regarder le guide de l'élue que nous avons écrit pour expliquer tout ça ! Tu le trouveras sur fnesi.org !

Donc à l'université les étudiant-e-s peuvent siéger au conseil d'administration, à la Commission de formation et vie étudiante (ou CFVU), la commission de recherche mais aussi dans plein d'autres conseils ou instances. Concentrons-nous sur ces trois-là. Pour résumer le rôle de chacun, le Conseil d'administration permet de voter tout ce qui concerne le fonctionnement de ton université et les grandes orientations politiques, comme la création d'un département en sciences infirmières par exemple !

La CFVU s'occupe de tout ce qui concerne les cours et la vie étudiante (associations, conférences, journées particulières...), la Commission de Recherche quant à elle, supervise ce qui touche à la recherche et aux doctorats.

Siéger dans ces commissions en tant qu'étudiant-e permet de développer la démocratie étudiante. En effet, les étudiant-e-s qui y siègent ont un droit de vote sur certaines décisions au sein de l'université. Cela permet de représenter et de défendre les besoins des étudiant-e-s qu'ils-elles représentent.

Les étudiant-e-s votent au sein des universités pour une liste de leur choix parmi les différents syndicats et fédérations étudiantes représenté-e-s. La FNESI, est régulièrement le soutien des listes "Bouge ta Fac" et "Bouge ton Campus" co-portées par les associations étudiantes.

le droit de vote. Nous pouvons donc désormais être candidat-e à ces conseils et voter comme tous les étudiant-e-s..

ET LA FNESI LÀ-DEDANS ?

Nous nous battons depuis notre création pour être intégrés à l'Université et pour que les ESI puissent défendre leurs droits. Après une première victoire sur notre droit de vote en 2020, nous en voulons plus, nous voulons que les étudiant-e-s en sciences infirmières soient directement inscrit-e-s sur les listes électorales, qu'il-elle-s ne soient plus mis-e-s en marge de ces moments fort en citoyenneté. Ensemble, tâchons de développer la démocratie étudiante auprès des étudiant-e-s en sciences infirmières.



Nous voulons que les étudiant-e-s en sciences infirmières soient directement inscrit-e-s sur les listes électorales

L'HISTOIRE DU DROIT DE VOTE DES ESI ?

En 2009, notre référentiel de formation est revisité et nous entrons à l'Université. Malheureusement, cette entrée, encore compliquée, ne s'est pas accompagnée du droit de vote comme les autres étudiant-e-s. C'est seulement le 27 novembre 2020, soit 11 ans après notre début d'intégration universitaire, que nous avons enfin eu

C'est essentiel que des ESI siègent à ces instances pour porter au mieux les demandes et besoins des étudiant-e-s auprès des universitaires. Et vous, vous votez à l'université ?

*Clément WATBLED, Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale
Amandine DUVAL, Ex-Trésorière en charge du réseau à la FNESI*

Adhérer à la FNESEI

Pour mon asso ça entraîne quoi ?

Qu'est-ce qu'une adhésion ?

Adhérer à une association, c'est défendre une cause qui nous tient à cœur. Cela contribue également au développement de l'association par la prise de parole lors de temps démocratiques (assemblées générales/ conseils d'administrations) ainsi que les participations aux activités liées à la structure : événements nationaux mais également des projets innovants tels que la Semaine du Bien-Être, le Défi Sang Limite et bien d'autres....

Quel rôle pour l'administrateur·ice ?

Lorsque ton asso adhère à la FNESEI, elle devient **administratrice de la structure**, ainsi la personne qui préside cette association devient la porte-parole de l'ensemble des étudiant·e-s de son IFSI et possède une voix délibérative.

Quelles formations sont proposées par la FNESEI ?

La FNESEI propose de nombreuses formations avec différents formats pour s'adapter au mieux à ton association. Si celle-ci vient de se créer ou alors lors d'un changement de bureau, les membres de la FNESEI peuvent t'accompagner lors d'un week-end de formation.

Un planning sur mesure sera fait sur différents thèmes comme les bases de l'association, la trésorerie, et sur la construction de projet, etc. Des formations flash peuvent aussi être mises en place : si un membre de ton bureau et toi n'avez pas beaucoup de temps, la FNESEI peut vous former à distance sur un thème précis.

La FNESEI organise également plusieurs événements nationaux sur lesquels, des parcours de formations sont proposés en fonction de votre niveau et de vos besoins. La FNESEI essaie de proposer un maximum de temps de formations en double maillage. C'est-à-dire, des formations avec des membres de ta fédération de territoire. En effet, La FNESEI est experte dans le domaine des sciences infirmières, mais qui de plus expert de son territoire que ta fédération de territoire ? En faisant cela, ton association reçoit des formations avec une double expertise.

Référent·e-s et accompagnement de l'asso Un·e référent·e réseau qu'est-ce que c'est ?

Lorsque ton association adhère à la FNESEI, elle bénéficie automatiquement d'un·e référent·e réseau. Mais concrètement à quoi ça sert ?

Le·la référent·e réseau est un membre du bureau national avec une région de référence. Il sera ton interlocuteur·rice privilégié·e pendant ton mandat. En effet, il suit toutes les associations implantées sur la région. De ce fait, il connaît par cœur les problématiques de ton territoire ! Tu peux le·la solliciter pour toutes les questions que tu auras au cours de l'année ! C'est une personne de confiance et une personne ressource pour toi et les membres de ton bureau.

Comment est accompagnée l'association ?

Lorsque ton association rejoindra le réseau de la FNESEI, elle pourra obtenir un accompagnement personnalisé. Un point est réalisé avec ton·ta référent·e réseau sur les besoins de ton association, sur ses objectifs mais aussi sur ses difficultés ou problématiques.

Après ça, ton·ta référent·e réseau et d'autres membres de la FNESEI pourront se déplacer pour te former toi et ton asso, participer aux différents projets de ton association ou encore assister aux temps démocratiques si cela est important pour ton asso !

Comment candidater et quel prix pour une d'adhésion à la FNESEI ?

Pour adhérer, il te suffit d'envoyer un mail à reseau@fnesei.org et on prendra un temps ensemble pour discuter de tout ça ensemble !

Le Congrès National de la FNESI à Rennes du 6 au 9 octobre 2022

Du 6 au 9 octobre se déroulait le Congrès de la FNESI à Rennes, organisé par deux associations rennaises : PANS'ESI (représentant des étudiants du Centre Hospitalier Guillaume Rognier) et le CESIR (Comité des étudiants Soins Infirmiers Rennais). Il y a 1 an, ces deux associations se sont engagées pour faire de cet évènement un weekend inoubliable. Durant ces 4 jours, 350 étudiant-e-s en sciences infirmières se sont retrouvé-e-s en terre bretonne, pour échanger sur différents sujets.

ÉCHANGES ET RENCONTRES

Dans un premier temps, des partenaires ont pu venir à la rencontre des étudiant-e-s grâce à des stands. S'est enchaîné la plénière d'ouverture où chaque partenaire et institutionnel ont pu s'exprimer.

De plus, nous avons retrouvé tout au long du weekend des moments de formations sur différents thèmes tels que la transition écologique, les bases de l'associatif, Erasmus, le bien-être des étudiant-e-s dans la formation. Mais aussi les élections étudiantes ou encore les fondements de l'éducation populaire.



Bureau de la FNESI 2022-2023

Ces temps nous ont permis d'échanger avec les différents acteurs de la formation et des membres du bureau national de la FNESI. Un temps d'échange avec les étudiant-e-s a pu suivre ces tables rondes. De plus, différents temps de cohésion sont venus animer les soirées. Nous avons pu avoir la chance d'écouter deux étudiant-e-s jouer de la musique bretonne durant le temps culturel breton.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pendant la journée du samedi nous avons aussi pu assister à un temps emblématique du weekend, l'Assemblée Générale de Passation. L'occasion pour le bureau 21-22 de faire son bilan d'activité et de revenir sur les points forts de l'année. En deuxième partie de cette AG les administrateur-ric-e-s ont pu élire un nouveau bureau pour l'année suivante.

Un nouveau bureau porté par Manon Morel composé de 15 étudiant-e-s en Sciences Infirmières de toute la France.

Le weekend s'est terminé par des workshop le dimanche matin et un discours de fin, clôturant le Congrès National 2022. Tou-te-s les étudiant-e-s ont alors pu quitter Rennes pour rentrer dans leur région.

Nous retiendrons de ce weekend, des moments de cohésion, de partage riche en apprentissages, en rencontres et en découvertes. Mais aussi des moments forts pour la structure notamment sur le retour d'activités et de projets mené-e-s et porté-e-s par la FNESI. Un an durant lequel la FNESI a continué ses combats et en a gagné d'autres. Un an où la FNESI n'a cessé de défendre les droits, la voix et les intérêts des étudiant-e-s en sciences infirmières. Ce congrès marque donc la fin d'un an de mandat du bureau national 2021-2022 mais le début d'une aventure pour le bureau 2022-2023.

Emma PELTAIS, Ex-Co-présidente du CESIR, Secrétaire Général en charge de la Démocratie Étudiante
Côme CHAMPION, Ex-Trésorier de PANS'ESI, Secrétaire Général Adjoint en charge des Affaires Sociales



Photo Romane Dias Monsanto

L'occasion également de débattre autour de tables rondes sur des thématiques d'actualité telles que : *"Les enjeux environnementaux, quand la santé se mêle à une urgence climatique fondamentale"* *"Entre idéalisation du métier et mythe de la vocation, quels sont les enjeux de l'entrée en formation infirmière ?"*

La CVEC ou Contribution Vie Étudiante et de Campus

La CVEC ou Contribution Vie Étudiante et de Campus est une taxe que chaque étudiant·e en formation initiale dans un établissement de l'enseignement supérieur, dont les étudiant·e-s en soins infirmier·ère-s, doivent s'acquitter avant leur inscription.

Cependant, certain·e-s étudiant·e-s en sont exonéré·e-s. Parmi eux, les étudiant·e-s boursier·ère-s ou bénéficiant d'une allocation annuelle du CROUS, les étudiant·e-s réfugié·ère-s et les étudiant·e-s bénéficiant d'une protection subsidiaire.

Les bourses des formations sanitaires et sociales (BFFS) étant gérées par les régions, les ESI doivent avancer le montant de la CVEC, avant d'effectuer une demande de remboursement auprès du CROUS. Cependant 6 régions (Haut-de-France, Ile-de-France, Pays de la Loire, Occitanie, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes) ont mis en place un système d'harmonisation en lien avec le CROUS afin que les étudiant·e-s soient exonéré·e-s sur présentation de leur notification conditionnelle d'attribution de bourse ! Mais la encore de nombreux freins ne permettent pas de rendre ce système totalement fonctionnel.

D'autres étudiant·e-s ne sont pas concerné·e-s par la CVEC, on compte, les étudiant·e-s en formation continue, c'est-à-dire financé par leur employeur, et les étudiant·e-s en échange international (ERASMUS). Concrètement ces étudiant·e-s n'ont pas à obtenir de numéro CVEC et leur établissement de formation ne peut pas leur en demander un.



CVEC
Contribution
de vie étudiante
et de campus

MAIS CONCRÈTEMENT, À QUOI SERT LA CVEC ?

Une fois acquittée, la somme est récoltée par le CROUS de votre académie qui a ensuite pour mission de la redistribuer aux différents établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités. Les universités touchent ainsi 43€ par étudiant·e-s et les autres établissements d'enseignement supérieur touchent quant à eux 21€ par étudiant·e-s inscrit·e-s. La somme reversée à l'université est utilisée pour développer les services de l'université (Services Santé Universitaire, le sport, l'accueil des étudiant·e-s, l'art et la culture, Services d'orientation et d'insertion professionnelle) mais également pour abonder dans le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Ce fond permet de financer des projets d'innovations, de vie étudiante portés par des associations, des étudiant·e-s ou des composantes de l'université. Une fois ces sommes versées le CROUS garde le reste qui s'élève entre 7,5 à 15% de la somme totale.

Avec cette somme le CROUS va permettre de financer des projets en lien avec l'amélioration de la vie des étudiant·e-s et des établissements. Une priorité doit être mise par les CROUS pour toucher les sites délocalisés.

Bien que le montant de cette taxe ait été gelée pendant 2 ans en raison de la crise sanitaire, cette année universitaire marque le retour de l'indexation de la CVEC sur l'inflation et par conséquent son augmentation, celle-ci passant ainsi de 92 à 95€. Cette augmentation vient plomber encore un peu plus le budget des étudiant·e-s dont le coût de la vie ne cesse d'augmenter, notamment en raison de l'inflation importante que nous vivons actuellement. Afin de compenser cette perte de niveau de vie pour les étudiant·e-s certaines mesures tel que l'augmentation de 4% des Bourses, de 3,5% des APL (Aide Personnalisée au Logement) ou encore l'aide exceptionnelle de 100€ à destination de certain·e-s étudiant·e-s ont été mis en place par le gouvernement.

Cependant l'augmentation de ces aides ne permet pas à l'heure actuelle de couvrir l'augmentation générale du coût de la vie. Par exemple, l'augmentation de 3,5% des APL est largement insuffisante pour parer à une augmentation de plus de 7% des coûts liés au logement.

*Soël JAEGLE, Ex Vice-Président
en charge des Affaires Sociales
Côme CHAMPION, Secrétaire Général
Adjoint en charge des Affaires Sociales*

Si tu as la moindre question :
vosdroits@fnesi.org



L'engagement étudiant

DÉFINITION

L'engagement est tout d'abord défini comme étant de manière générale un acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie. Plus précisément, Larousse définit l'engagement de manière philosophique comme un acte par lequel l'individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce libre choix, un sens à son existence.

Participer à un projet

L'engagement est lié à une décision volontaire de participation à un projet, à une action, ou autre, s'inscrivant dans le temps. Il peut se faire à travers un projet personnel ou collectif, qui sert alors de support à l'engagement. Il peut être total ou partiel. Dans ce dossier, nous allons surtout vous parler de projet collectif, car nous traitons du sujet de l'engagement associatif étudiant.

Les associations représentent l'initiative étudiante ayant pour but de promouvoir la cohésion, l'entraide et de répondre aux besoins des étudiant-e-s, valeurs chères de nos études et de notre future profession. Devenir bénévole tout en étant étudiant-e donne la possibilité d'expérimenter des aventures humaines en dehors du cadre des études.

Histoire de l'engagement

L'engagement a toujours existé sous différentes formes, mais l'engagement étudiant en France ne retrace les premiers mouvements et associations qu'en 1877. Soit presque 600 ans après la création de l'université de La Sorbonne. Cet engagement a pris plusieurs formes au fil des siècles que ce soit en tant qu'élue, représentant leur pairs auprès des directions d'Université, ou en tant que groupes d'étudiants afin d'organiser des événements plus festifs.

LES ÉTUDIANT·E·S

L'engagement étudiant a toujours été associé à des traditions estudiantines qui existent pour certaines encore, les membres participant à ces traditions ont même servi de premier·ère représentant·e étudiant·e. Ces personnes ont, déjà à l'époque, pris position sur des sujets de société (guerres, politique, précarité). Les étudiant·e·s qui s'engagent actuellement en sont les descendant·e·s, ils continuent à lutter pour leurs droits et la reconnaissance de leur statut d'étudiant.



La plupart des organisations que nous connaissons encore aujourd'hui, comme la FAGE, ne sont apparues qu'à la fin des années 80 (en 1989 pour être exact). La FNESE, elle a été créée en 2000 suite à une manifestation pour la reconnaissance de la formation.

Ces 22 dernières années d'énormes avancées ont été faites sur le sujet. Pourtant dans notre formation, la 1^{ère} fois qu'une Unité d'Enseignement a été validée grâce à cet engagement, ce n'était qu'en 2021. Un long chemin reste à faire pour que notre engagement soit reconnu à juste titre et que toutes les actions menées par des personnes animées par une puissante envie de faire évoluer les choses soient reconnues et mises en lumière.

L'engagement étudiant aujourd'hui

De très nombreux étudiant·e·s s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de service civique.

À l'heure où la profession évolue, l'étudiant·e souhaite avoir une vision moderne de celle-ci et pouvoir ainsi créer sa propre identité professionnelle pour se réaliser en tant qu'IDE. C'est à ce moment que l'étudiant·e a la volonté de s'investir dans sa formation, de s'engager bénévolement avec d'autres individus pour une cause commune.

Quoi de mieux que de le faire lors de sa formation, lorsqu'il est en plein apprentissage, ce même moment où il est empli de motivation, d'imagination et d'énergie.

CULTURE DE L'ENGAGEMENT

La culture de l'engagement se définit également par la multitude des valeurs apportées dans l'interaction des différent·e·s acteur·ice·s (étudiant·e·s, formateur·rice·s, directions, institutions, partenaires, politiques...). Des interactions humaines qui offrent à l'étudiant·e d'autres modes de pensées, différents points de vue qui l'aideront à comprendre le monde qui l'entoure et avoir la possibilité d'y apporter son propre point de vue. Les évolutions à travers le temps lui permettent de réaliser que rien n'est acquis, que tout est en perpétuelle évolution, et qu'il peut apporter sa contribution aux changements de demain. C'est par ses échanges et en étant altruiste que l'étudiant·e va s'épanouir.

Voici les réponses d'une génération d'étudiant·e·s infirmier·e·s engagé·e·s :

Participer à l'intégration de tous

Pour moi l'engagement étudiant aujourd'hui peut se traduire de différentes façons, d'une part faire partie de son asso étudiante, mais pas seulement, participer aux événements associatifs, mais avant tout, je dirais que c'est aussi participer à l'intégration de tous, et participer à la mise en place d'actions pour les étudiants et pour la vie étudiante. Je pense que ça passe aussi par la défense des droits des étudiants, et que du coup lutter pour, fait partie de l'engagement aussi ! (Clémence - Région Grand-Est)

Transmettre, partager, échanger...

Il prend une partie de notre vie et la fait mûrir, grandir et partir vers d'autres horizons. L'engagement étudiant se transmet, se partage et s'échange. Ce n'est surtout pas un engagement personnel mais bien une aventure à vivre entre tous les étudiants ! [...]. On se retrouve entouré de personnes plus incroyables les unes que les autres, on se retrouve, on échange, on débat et on cultive notre fibre de l'engagement ! (Thomas - Région PACA)

Représenter les étudiant.es !

C'est d'abord, représenter les étudiant.es de ma promotion, de mon IFSI, de ma ville ou de ma filière lors de prises de décisions : auprès de la direction de notre IFSI, de fédération qui nous représentent elles-mêmes, de l'université, de politiques ou de collectivités territoriales. Au-delà de la représentation, c'est prendre de son temps pour participer à des projets qui répondent à nos valeurs et à nos besoins. [...]. Pour moi, l'engagement étudiant c'est mettre du sens sur ce en quoi on croit. (Malissia - Région AuRA)

Vous l'aurez donc compris, s'investir dans une association étudiante pendant ses années d'études, ce n'est pas seulement faire la fête ou organiser des soirées. C'est aussi gérer une organisation, mettre en place des projets, gérer l'argent d'une structure et trouver des financements pour son fonctionnement. "Seul-e on va plus vite ensemble on va plus loin" la collaboration est un élément phare de l'engagement étudiant à la FNESI. Un seul point de vue ne suffit pas pour apporter une nouvelle vision constructive pour tou-te-s.

POURQUOI S'ENGAGER ?

S'engager c'est aussi un défi personnel, la volonté de s'inscrire dans quelque chose de plus grand, qui touche les autres et aide ses pairs. Lors de nos études nous avons l'occasion de nous investir auprès des autres, de soutenir et de soigner des êtres humains. L'engagement associatif a un objectif similaire, quoique l'on puisse en penser, notre envie de marquer nous pousse à toujours plus s'impliquer dans une démarche de partage et de découverte.

L'engagement est un moteur, qui permet au quotidien de changer les choses, pas à pas, pour des droits et des devoirs plus justes.

Alors bien sûr, il est possible que vous pensiez simplement entrer dans l'association de votre établissement pour organiser la soirée de fin d'année de votre promo puis peu à peu vous découvrez un nouveau monde. La défense des droits, la politique jeunesse, l'enseignement supérieur, l'innovation sociale,... si aux premiers abords ces termes vous semblent inconnus, ils sont pourtant représentés dans de nombreux aspects de notre formation. Lorsque l'engagement se met à sortir de l'institut les raccords se font naturellement créant ainsi une véritable mise en lien avec les actions conduites chaque jour en tant que professionnel-le-s et la multitude d'activités pouvant être mise en place grâce à l'engagement associatif. **S'engager est quelque chose de personnel, chaque individu a ses raisons, ses objectifs et ses limites et c'est ce mélange d'expérience et de connaissances et d'envie qui rend la vie associative si riche.**

Valorisation et reconnaissance de l'engagement associatif étudiant

Notre ambition est de mettre l'étudiant·e au centre de sa formation, en l'invitant à la découvrir et en initiant des réflexions communes autour de son avenir ainsi que de l'avenir de sa formation. Pour cela les ESI doivent se saisir pleinement des enjeux, des actualités et des possibilités qui s'offrent à eux·elles.

De plus, l'article 29 de la loi égalité et citoyenneté généralise ces dispositifs à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Depuis la rentrée universitaire 2017/2018, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent désormais mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association.



Valoriser les étudiant·e-s en sciences infirmières qui s'engagent chaque année dans l'associatif.

L'article 29 :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/JORFARTI000033934993

Le décret n° 2017-962 :

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?numJO=0&dateJO=20170511&numTexte=48&pageDebut=&pageFin

À LA FNESI

C'est pourquoi la FNESI s'efforce de faire valoir ce droit à la reconnaissance et à la valorisation des étudiant·e-s en sciences infirmières qui s'engagent chaque année dans l'associatif. La valorisation de l'engagement étudiant consiste à donner de la valeur aux compétences, aux connaissances et aux aptitudes qui découlent de cet engagement. Nous souhaitons que cette valorisation s'officialise sous forme d'attribution d'ECTS (European Credits Transfer Scale - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), d'une validation des compétences, ou d'une inscription au supplément au diplôme au minimum.

Nous pensons qu'il est important de permettre à l'étudiant·e de mieux concilier ses études et son engagement étudiant. De nombreux outils et dispositifs de reconnaissance et de valorisation existent, nous allons en détailler quelques-uns.

- L'autorisation d'absence justifiée
- La mise en place de demi-journées libérées
- La délivrance d'un contrat ou RSE (régime spécifique d'étude)
- L'inscription de l'engagement dans l'annexe descriptive au diplôme.



Alexandrine LEFEVRE-GAILLARD, Ex-vice-présidente en charge des Perspectives Professionnelles et de l'Orientation
Lisa ROCHER, Vice-présidente en charge du Réseau.

La **FNESI** est la **SEULE** structure
représentative des **100 000**
étudiant·e·s en Sciences
Infirmières de France

Après des Minis
tous les acteurs de
les institutionnels
dans la form

REPRÉSENTER

Des **méthodes innovantes** en
formation et beaucoup de projet
d'**Innovation Sociale**



INNOVER

LA FN
QUI SOMM

INFORMER

Via nos nombreux canaux de
communication :

A travers notre panel de **guide**,
ainsi que le **Sérum** !

 la_fnesi 

 fnesi.org

 FNESI

tères et de
e la santé et
s impliqués
nation

DÉFENDRE

FNESI,
ES NOUS ?

FORMER

La **FNESI** dispose d'un Pool
ormateur considéré comme
e **équipe nationale**, également
avec du double maillage

La **FNESI** dispose d'une
commission de défense, d'une
hotline, nous répondons à vos
questions sur



vosdroits@fnesi.org

FÉDÉRER

La **FNESI** organise des
Evénements Nationaux ainsi que
des **Conseils d'Administration**

De plus, chaque membre du
Bureau National est **référent·e**
d'un territoire pour un
accompagnement spécialisé

FNESI

FÉDÉRATION NATIONALE
DES ÉTUDIANT·E·S
EN SCIENCES INFIRMIÈRES

L'Homme Étoilé

De son vrai nom Xavier, l'Homme étoilé est infirmier et illustrateur. Infirmier en soins palliatifs à Metz, il a commencé à publier ses illustrations sur instagram en 2017. Il illustre des petits moments de vie, personnelle et professionnelle qui l'ont marqué, avec humour, douceur et humanité. Alors cours sur instagram y jeter un coup d'œil !

Quelles sont ses œuvres ?

En 2020 il sort son premier ouvrage "À la vie" dans lequel il illustre joliment des instants partagés avec les patient-e-s du service de soins palliatifs dans lequel il est infirmier. Il parle du quotidien dans ce service, de ses relations avec patients et collègues... Il se confie sur ses leçons de vie reçues.

Dans son deuxième opus "Je serais-là", il évoque ses années d'études, le pourquoi il a choisi ce métier et surtout les soins palliatifs.

L'oeuvre préférée de Léonie : Mona

Dans cette histoire, l'Homme étoilé aborde la "théorie de l'oignon" pour décrire sa relation avec une de ses patientes, Mona.



Léonie COUSIN, Vice-Présidente en charge de la Santé Publique
Mathilde PADILLA, Ex-Présidente

L'oeuvre préférée de Mathilde : Louise(s)

Ces dessins présentent l'histoire de l'Homme Étoilé avec ses deux Louise : sa fille... et sa grand-mère !



Paroles d'ESI sur l'Auteur

"J'ai découvert l'Homme étoilé sur Instagram et j'ai beaucoup aimé ses dessins. Je me suis donc retrouvée à acheter le premier livre puis le deuxième. Je les ai trouvés étonnamment très légers. Légers dans leur justesse, dans la douceur et le rire qu'ils comportent malgré le fait que leur thématique soit dans l'imaginaire collectif "triste à mourir". Quand la mort est là, c'est le moment le plus important pour qu'il y est du rire. On retrouve beaucoup dans son livre ce côté un peu urgent du "on est là et ça va", l'être humain, dans le sens est juste totalement faillible et c'est OK !

Il y a cette partie sur une jeune fille qui s'inquiète du fait qu'elle ait pleuré, et je pense que c'est un truc auquel tout.e étudiant.e. se retrouve confronté.e. On se retrouve tous à un moment donné à 2 doigts de craquer devant la famille, à se dire que l'on est pas capable de gérer. Je trouve qu'il remet vraiment l'humanité là où elle doit être, ça fait du bien.

J'ai d'ailleurs pu le rencontrer à Nancy. Je lui ai fait part que je voulais y faire mon stage pré-pro, et que j'étais très stressée par rapport à la distance professionnelle. Je lui parle donc de la distance émotionnelle qui est très difficile pour moi à mettre. A l'IFSI on nous dit de mettre cette distance mais que je ne suis pas sûre d'y arriver. Il a employé les termes de "juste proximité" et il m'a dit que ce n'est pas de la distance que l'on doit mettre auprès de nos patients. Si tu parles de distance, tu vas chercher des mécanismes de défense et des barrières à mettre. Alors qui si on réfléchit plus en "juste proximité", on s'autorise à être touché par ses émotions et les émotions de la personne. Ce qui fait que ce sera plus simple et agréable pour chacun. Ces 2 mots me font dire que peut-être, je suis prête à aller en stage en soins palliatifs. Je trouve que c'est une personne, un écrivain et un illustrateur trop chouette et que ça doit être un tuteur de stage génialissime et un infirmier fou !"

Camille, ESI en 3^{ème} année à Nancy

Le leadership infirmier

Le “leadership infirmier”, deux mots qui représentent un idéal pour notre profession. Tout d’abord si l’on se réfère au CNRTL¹, le mot “leadership” se définit comme “une position d’une nation ou d’un groupe qui place sous sa mouvance, et parfois sous sa tutelle, une autre nation, un autre groupe”. Si l’on se réfère à la rhétorique, on remarque bien la volonté de définir une influence, une responsabilité mais également une force de mouvement. En bref, c’est une force motrice fédératrice invitant un groupe à avancer dans un sens commun.



MAIS ALORS CONCRÈTEMENT C’EST QUOI LE LEADERSHIP INFIRMIER ?

Dans un premier temps, le leadership infirmier s’oppose à la vision complètement obsolète de «l’infirmier exécutant du médecin». La médecine évolue de manière fulgurante, la place de l’infirmier-ère est de plus en plus indispensable et cette évolution réaffirme le besoin d’avoir des IDE avec un véritable leadership !

À l’heure actuelle il est indispensable de développer une vraie posture réflexive, pour devenir des professionnel-le-s de santé avec des connaissances, avec une mise en pratique et un sens de l’analyse clinique propre à nos compétences.

Ainsi, le leadership infirmier se traduit simplement par la prise d’initiative, l’accession à des postes à responsabilités, une capacité à faire des études supérieures et à faire de la recherche en sciences infirmières, avoir une place prépondérante dans les décisions de soins, participer activement à la politique de santé publique et toutes autres activités qui mettent en valeurs les connaissances et les compétences des infirmier-ère-s au profit des patient-e-s !

QUEL INTÉRÊT POUR NOUS EN TANT QU’ÉTUDIANT-E ?

Vous l’aurez compris, ce travail de leadership commence dès la formation en sciences



Le travail de leadership commence dès la formation en sciences infirmières.

infirmières. Tout au long de nos stages, nous y retrouvons différent-e-s acteur-ric-e-s du milieu de la santé dans un même projet permettant de s’intéresser aux parcours de soins, de prioriser, réajuster, évaluer, le tout en personnalisant et en suivant les souhaits et ressentis du patient-e.

C’est également à ce moment que l’étudiant-e se construit en tant que futur-e professionnel-le de santé et va se remettre en question. Il s’agit d’un élément phare du leadership infirmier cherchant à atteindre une vision moderne de la profession et de sa pratique. Cette une remise en question perpétuelle qui lui ouvre les portes de la recherche en sciences infirmières pour continuer à faire progresser la discipline infirmière.

ET LE LEADERSHIP INFIRMIER DANS LE MONDE ?

Au niveau mondial, lorsque l’on parle de leadership infirmier, il est indéniable de faire le rapprochement avec le programme **Nursing Now**. Ce programme a pour but d’influencer les décideurs politiques mondiaux du domaine de la santé et des soins infirmiers. L’objectif commun et général est bien entendu, d’améliorer les conditions de travail des infirmier-ère-s dans le monde.

Les besoins ont largement évolué au cours des dernières décennies, ils sont de plus en plus tournés vers les soins à domicile, et des services innovants incluant du matériel de nouvelles technologies. Les soins de prévention sont également un point prioritaire de ce programme. Il travaille avec des partenaires du monde entier pour plaider en faveur d’un plus grand nombre d’infirmier-ère-s à des postes de direction des soins.

Le programme permet également d’aider les infirmier-ère-s à obtenir l’influence qu’ils-elles méritent, et les aide à accéder à une meilleure formation, tout en les encourageant à partager la recherche et les preuves d’une pratique efficace.

Alexandrine LEFEVRE-GAILLARD et Thomas BARRE

Ex-vice présidente en charge des perspectives professionnelles et de l’orientation et vice-président en charge des perspectives professionnelles

1- Centre national de ressources textuelles et lexicales



AMEENF : Renouvellement de bureau, convention, que font nos homologues mexicain·e·s ?

AMEENF, c'est quoi ?

<https://ameenf.org>

L'AMEENF pour "Asociación Mexicana de Estudiantes en Enfermería" est l'association nationale représentative des étudiant·e·s en sciences infirmières du Mexique, qui s'est créée en 2017 ! Elle est autonome, apolitique et à but non lucratif.

Cette association a plusieurs objectifs : accompagner les étudiant·e·s durant leur formation, les représenter, les réunir, elle réalise également des campagnes de santé publique. C'est une association très engagée à l'international, qui s'investit dans les travaux d'organismes l'International Council of Nurses (ICN) ou le Nursing Now Challenge.



PATROCINADOR OFICIAL

Comment ils·elles fonctionnent ?

Il existe à l'AMEENF un conseil exécutif (**Consejo Ejecutivo Nación**) qui est l'équivalent du Bureau National pour la FNESI. Ensuite, au sein du conseil il existe des "délégations régionales" (Divisiones Estatales) qui représente les régions (appelées district au Mexique).

Les associations étudiantes telles que nous les connaissons en France n'existent pas, mais chaque Divisiones Estatales a un·e représentant·e et un bureau composé d'étudiant·e et de professionnel·le·s !

Anecdote : Le "Consejo Ejecutivo Nacion" est élu pour 2 ans !

Actualités de l'AMEENF

A la mi-août 2022, le Consejo Ejecutivo s'est renouvelé. Aimée Horcasitas a laissé sa place à Manuel Zavala à la tête de l'AMEENF ! C'est donc un tout nouveau bureau ! Nous les félicitons et avons hâte de travailler avec elles-eux !

L'AMEENF et la FNESI, vous faites quoi ?

L'AMEENF et la FNESI se rencontrent régulièrement (sur internet !) pour échanger sur les différentes pratiques et créer des projets communs comme des campagnes de communication communes par exemple !

Pourquoi c'est cool ?

Il est vrai que la FNESI et l'AMEENF sont en relation internationale depuis 2018. Cette relation mutualiste permet à nos deux organismes de se développer en s'inspirant des choses qui se font dans certains pays du globe, pour ensuite le proposer à notre échelle nationale.

Il est important de rentrer dans une dynamique internationale pour nos étudiant·e·s, pour les informer au mieux sur les aspects de la formation aux différents coins du globe. Notre relation avec l'AMEENF permet aussi à la FNESI d'aller voir localement chez eux ce qu'il se passe, comment ils fonctionnent, et quelles sont les problématiques qui sont soulevées au Mexique.

Une des volontés de la FNESI est l'intégration universitaire pleine et entière de la formation ; ce qui est déjà le cas au Mexique. Cette relation peut nous permettre de comprendre la démarche qu'ils ont eu, et d'essayer de l'appliquer en fonction de notre mode de fonctionnement dans l'enseignement supérieur. Cette relation qu'entretient la FNESI avec eux, peut aboutir vers une uniformisation internationale de la formation, pour que les étudiant·e·s tout fraîchement diplômé·e·s puissent exercer partout dans le monde sans que personne ne leur reproche des lacunes de formations !

— DÉCOUVREZ —
Le Plan d'Épargne
Retraite proposé
par le

c.g.o.s

JEUNES HOSPITALIERS JUSQU'À 40 ANS

Épargnez avec moins
de contraintes **aujourd'hui**
pour mieux profiter
de vos projets **demain.**

Avec la Complémentaire Retraite des Hospitaliers du C.G.O.S,
vous êtes libre de bénéficier de nombreux avantages :

> LA POSSIBILITÉ DE DÉBLOQUER VOTRE ÉPARGNE :

avant votre retraite, pour l'achat de votre résidence principale*.

> LE CHOIX DE VOTRE TAUX DE COTISATION :



de votre salaire mensuel brut de base.

La possibilité de modifier ou suspendre vos cotisations
à tout moment, sans frais ni pénalités.

> PLUS DE LIBERTÉ :

à la retraite, récupérez votre épargne* comme vous voulez :
capital ou rente trimestrielle ou « cagnotte »
ou mix de ces possibilités.

Et en +

Vous avez entre 18 et 40 ans ?
**Profitez d'un coup de pouce
financier :** 1 mois de cotisation
offert chaque année pendant
10 ans maximum !



APPELEZ-NOUS AU

0 800 005 944

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** des Hospitaliers

Le Plan liberté du C.G.O.S

RENDEZ-VOUS SUR

crh.cgos.info

Le nouveau référentiel des aides soignant·e·s

“Pour renforcer l’attractivité des métiers de la santé et du grand âge et permettre de former les professionnels en nombre suffisant, la formation d’aide-soignant a été revue et actualisée à partir de la construction rénovée de la certification (actualisation des activités et des compétences) à la formation.”

Ministère de la Santé et de la Prévention

COMMENT ENTRER DANS LA FORMATION ?

Depuis Avril 2020, la sélection des candidat·e·s pour la formation d’aide-soignant·e est effectuée par un jury de sélection sur la base d’un dossier et d’un entretien. Ceux-ci sont destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation d’aide soignant·e.

Aucun frais lié à la sélection ne doit être demandé aux candidat·e·s.

Cette formation est accessible via la formation initiale, la formation continue et la validation des acquis de l’expérience ainsi que par l’apprentissage. Pour entrer en formation, il faut être âgé·e de 18 ans au moins au 31 décembre de l’année d’entrée en formation.



L’arrêté du 7 avril 2020

relatif aux modalités d’admission aux formations conduisant aux diplômes d’Etat d’aide-soignant et d’auxiliaire de puériculture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041789610/>

LA FORMATION

La formation se déroule sur une année, et comprend 1 540 heures, réparties à parts égales entre l’enseignement théorique et les stages. Un enseignement à distance est également possible pour 70 % des enseignements théoriques.

La formation s’adresse à tous les publics sans condition de diplôme.

- 3 stages de 5 semaines
- 1 de 7 semaines sont inclus dans la formation.
- Le stage de 7 semaines permet l’exploration ou la consolidation du projet professionnel et peut favoriser le recrutement.

Un dispositif d’accompagnement pédagogique individualisé (API) en début de formation et la mise en place de travaux personnels guidés (TPG) sont proposés pour veiller à la réussite des apprenant·e·s.

On peut compter 478 instituts de formation d’aide-soignant. Ils sont répartis sur l’ensemble du territoire. Les rentrées peuvent s’effectuer en septembre et entre janvier et mars à compter de septembre 2021 dans certains instituts et dans tous à compter de septembre 2022

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le nouveau référentiel permet aux Aides-Soignant·e·s de :

- recueillir le taux d’oxygène, le taux de sucre
- mesurer le périmètre crânien,
- calculer l’indice de masse corporelle
- être capable d’analyser des situations à risques et des fragilités,

- mettre en place les mesures préventives et les évaluer,
- être capable de repérer une anomalie en observant la personne,
- savoir alerter le·la bon·ne professionnel·le et appliquer des actions de prévention, en collaboration avec l’infirmier·ère et dans le cadre d’un travail en équipe pluri professionnelle.

L’arrêté du 10 juin 2021

relatif à la formation conduisant au diplôme d’Etat d’aide-soignant·e et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646160>

Kévin BRIGE, Attaché de Presse
en charge de l’Enseignement Supérieur et
Laurianne LARSONNEUR, ex-Secrétaire Générale
en charge de l’Enseignement Supérieur.

👍 Top !

RENDEZ VOUS AVEC LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Ce 22 Août 2022, la FNESE était reçue par le Ministre de la Santé François BRAUN et par sa conseillère. Plusieurs thématiques ont été abordées : mal-être des ESI, harcèlement, intégration universitaire... Nous les remercions de leur implication et nous comptons sur nos échanges pour changer l'avenir.

👎 Flop...

FRAIS COMPLÉMENTAIRES

Les frais complémentaires sont payés par les ESI en plus de l'inscription et de la CVEC. La FNESE gagne 2 procès contre des "frais de service" et contre des frais de dossiers supplémentaires. Nous sommes heureux que la justice donne raison et ouvre des jurisprudences contre les abus de certains IFSI.

📄 En bref

PROJECT'FNESE

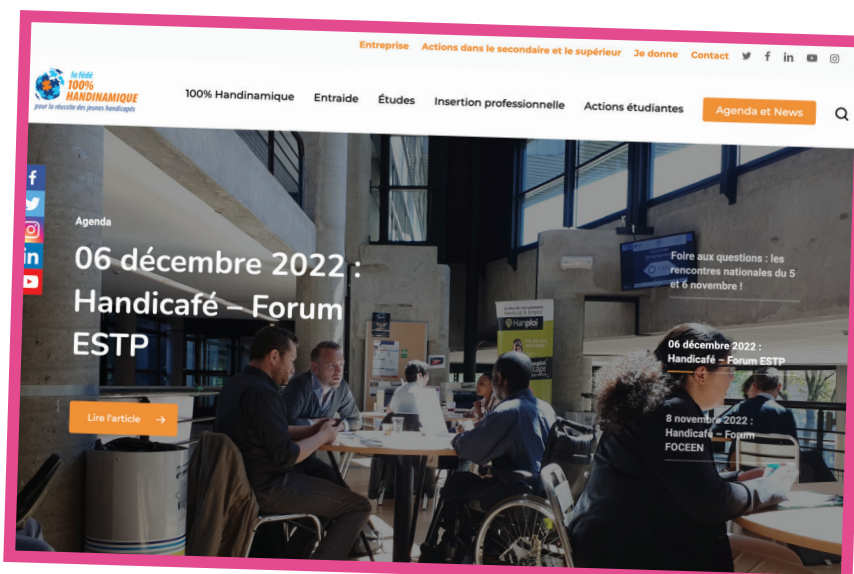
Les Project'FNESE sont les villages thématiques de la FNESE pour mettre en avant un thème choisi par les ESI ou le CA : transition écologique, solidarité, engagement... L'objectif est de présenter un projet ou engagement sur le thème et de l'exposer pour faire découvrir de nouveaux projets aux ESI.

Les Rencontres Nationales de la Fédé100% Handinamique

En Novembre, aura lieu le 37^{ème} week-end des rencontres jeunes & handicap sous le thème "inclusion, j'écris ton nom".

100% Handinamique vous invite à un weekend de rencontre, de formation et témoignages ; à une mobilisation pour une société inclusive ; à des ateliers ludiques ; à des échanges autour de diverses thématiques ; à une convivialité entre jeunes en situation de handicap ou non.

Pour plus d'informations : sante.publique@fnesi.org



Décembre Rouge



Eh psst, tu sais quoi ? Ça y est, nous sommes en Décembre ! Et qui dit décembre dit Fêtes de fin d'année mais dit aussi Décembre Rouge !

Mais au fait, c'est quoi décembre rouge ?

Le 1^{er} décembre, c'est la journée mondiale de lutte contre le SIDA. Cette journée existe depuis 1988 et permet de sensibiliser, prévenir et mobiliser la population face au VIH et au SIDA.

Mais une seule journée dans une année entière c'est peu ! Alors pour renforcer ça, tout au long du mois de décembre, la FNESI met au défi lors d'un jeu concours ! L'idée est de mobiliser par la participation afin de sensibiliser sur la lutte contre le SIDA. Par exemple, en décembre 2021, il fallait faire une vidéo Tiktok de ton action de sensibilisation et la partager avec le #DécembreRouge en identifiant la FNESI.

SIDA = Syndrome d'Immuno Déficience Acquisie
VIH = Virus de l'Immunodéficience Humaine

Attention, maintenant c'est l'heure de question pour un champion !

1. Dans le monde, combien de personnes vivent avec le VIH en 2021?

- A. 15.2 millions B. 22.7 millions
C. 32.3 millions D. 38.4 millions

2. Entre 2019 et 2020, le nombre de dépistages au VIH a diminué. Mais de combien de pourcent?

- A. -7% B. -10% C. -14% D. -18%

3. En France, combien de personnes ont découvert leur séropositivité au VIH en 2020?

- A. 3 258 B. 4 856
C. 5232 D. 6781

4. Les dépistages sont de plus en plus tardifs. De combien de pourcents a augmenté la fréquence des dépistages tardifs de l'infection entre 2019 et 2020?

- A. 1% B. 1.5% C. 2% D. 2.5%

Réponses aux Questions : 1.D ; 2.C ; 3.B ; 4.C

Mais pour sensibiliser, il faut être au courant ! Quelle est la différence entre le VIH et le SIDA?

Le Virus d'Immunodéficience Humaine est une maladie infectieuse, transmissible, caractérisée par un affaiblissement du système immunitaire.

Elle est évolutive, par 4 phases, dont la dernière est la phase SIDA : Syndrome d'immuno-déficience acquise. En Bref, le VIH désigne l'agent pathogène de la maladie alors que le SIDA représente uniquement la dernière phase.

Le symbole de la lutte contre le Sida est un ruban rouge, mais savez-vous pourquoi ?

L'origine du ruban rouge vient du ruban jaune, que certaines familles de soldats américains accrochent aux portes de leur maison, comme symbole de l'espoir de voir retourner sain et sauf leurs proches. Sa forme, un « infini » coupé, symbolise un « V de la victoire » inversé. Il se porte dans ce sens, jusqu'à ce que la maladie soit éradiquée et qu'il puisse enfin se renverser. Ainsi, si on trouve un jour un remède, il faudra porter le ruban dans l'autre sens pour crier notre Victoire contre la maladie !

Être sensibilisé-e, c'est aussi savoir où trouver l'information !

Sida Info Service est une association, existante depuis 30 ans, qui est engagée dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida. Un numéro d'appel gratuit, confidentiel et anonyme est disponible 7j/7 et 24h/24 : **0 800 84 08 00**

C'est également une communication par mail, sur un forum avec de l'information continue par podcast !

Source : <https://www.sida-info-service.org/> et <https://www.who.int/>

En décembre, tou-te-s mobilisé-e-s pour sensibiliser, éduquer, informer sur la lutte contre le SIDA !

Naiza SAVIGNAT, Ex-Attachée de presse en charge de la lutte contre les discriminations
Malorie DUPONT, Vice-Présidente en charge du Tutorat

BESIAPS Evreux

FNESI : Hello le BESIAPS, pour commencer, pouvez-vous présenter l'association ?

BESIAPS : Bonjour ! Nous sommes le BESIAPS de l'IFSI d'Evreux dans l'Eure, en Normandie. Notre association existe depuis 2016 et nous avons commencé notre mandat en juin 2022.

Nous avons des projets pour cette année universitaire comme la réalisation d'une collecte de jouets pour une association d'aide aux enfants atteints de cancer mais aussi la poursuite de projets initiés par le mandat précédent comme notre épicerie solidaire.

FNESI : Ok ! Ce sont de superbes projets ! Pouvez-vous nous parler de l'épicerie solidaire ?

BESIAPS : L'épicerie solidaire a pour objectif la lutte contre la précarité étudiante. Cette idée a émergé en novembre dernier lors d'une réunion de bureau.

Nous savons qu'une bonne partie des étudiant-e-s rencontrent des difficultés à plusieurs niveaux, notamment pour se nourrir à bas prix.

Nous avons monté un projet gratuit pour les étudiant-e-s afin de répondre au mieux à cette problématique.

FNESI : Super initiative ! Vers qui vous êtes-vous tournés pour trouver des financements et quels ont été vos contacts pour monter votre projet ?

BESIAPS : Nous avons recherché un moyen de financer notre projet, une marque de supermarché nous a accordé des réductions intéressantes et une association humanitaire ainsi que la ville nous ont aidé.

FNESI : Parlez-nous davantage de votre organisation ?

BESIAPS : Alors notre épicerie est une épicerie sèche, proposant différents



Epicerie solidaire

produits de longue conservation que ce soit alimentaire ou de première nécessité comme des pâtes, des céréales et du lait mais aussi des protections périodiques, des stylos...

FNESI : Super, et comment les étudiant-e-s ont-ils réagi face à cette initiative ?

BESIAPS : Il-elle-ont été très réceptif-ve-s ! Nous avons régulièrement des dons : par exemple nous sommes revenus des vacances d'été et nous avons trouvé un don anonyme de classeurs et de feuilles. Nous rechargeons l'épicerie toutes les deux semaines, c'est dire !

FNESI : Avez-vous été confronté à des difficultés / problématiques liées au projet ?

BESIAPS : Au début du projet, certains ESI se servaient sans limite dans l'épicerie, mais nous avons bien spécifié l'objectif de la présence de celle-ci et tout est revenu dans l'ordre.

Nous avons le soutien de l'établissement, qui a autorisé le projet et cela nous permet de le faire perdurer dans l'IFSI.

FNESI : C'était notre prochaine question. Allez-vous faire perdurer ce projet dans le temps ?

BESIAPS : C'est l'objectif ! Nous allons faire une demande de financement à l'université pour pouvoir refaire un stock régulier, et nous comptons demander des formations pour le nouveau bureau, pour être le plus opérationnel possible et que l'on puisse tou-te-s'en occuper !

FNESI : Merci beaucoup pour ce témoignage ! Nous espérons que votre projet donnera des idées à d'autres associations !

Margot VILLEMEY, Ex-Vice présidente en charge de l'innovation sociale Bureau de BESIAPS Evreux 2022-2023



Histoire de la CNAES

La CNAES c'est la Coordination Nationale d'Accompagnement des Étudiant-e-s en Santé anciennement appelé le CNA, Centre National d'Appui.

LES ORIGINES DE LA CNAES

En 2017, de nombreuses enquêtes sont menées à propos du mal être des étudiant-e-s en santé, dont certaines par les fédérations étudiantes de santé comme la FNESI.

Suite aux résultats de celles-ci, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Ministère de la Santé et des Solidarités (MSS) ont demandé un rapport sur la qualité de vie des étudiant-e-s en santé. Ce rapport est réalisé par Donata Marra, médecin psychiatre.

En réponse à ce rapport, quinze engagements interministériels sont pris pour améliorer les conditions de vie des étudiant-e-s en santé dont le Centre National d'Appui.

La FNESI fait partie du comité de direction aux côtés d'autres fédérations de santé, des enseignant-e-s et des professionnel-le-s qualifié-e-s.

La pandémie du Covid-19 freine l'avancement des travaux du CNA.

En 2021, le CNA connaît un remaniement et devient la CNAES, Maeva Tisserand est en charge de ce projet. Une enquête est réalisée par l'IGAS, l'Inspection Générale des Affaires Sociales et IGESR (Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), afin d'avoir un retour sur les premières années du CNA à la demande des ministères.

Des groupes de travail sont organisés pour restructurer la CNAES afin d'intégrer tou-te-s les étudiant-e-s tout en gardant une cellule santé.

Le comité directeur devient le comité des parties prenantes dont la FNESI fait toujours partie avec d'autres acteur-ice-s du monde de la santé : ordres, universités, organisations représentatives des directeur-ice-s et des formateur-ice-s...

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA CNAES ?

Le CNA voit le jour le 15 juillet 2019, avec pour missions, d'après www.cnae-santé.fr

- Proposer des formations et des recommandations visant à développer la qualité de vie des étudiant-e-s en santé à destination des formateur-ices, des responsables d'enseignement et des représentant-e-s des étudiant-e-s
- Apporter une aide afin de sensibiliser sur les bonnes pratiques
- Favoriser et participer aux recherches concernant les domaines impactant la qualité de vie des étudiant-e-s en santé
- Effectuer des analyses et des évaluations concernant l'impact des politiques d'enseignement et leurs réformes sur la qualité de vie étudiante avec des recommandations
- Promouvoir les bonnes pratiques à travers la diffusion des interventions menées en France
- Mise en place d'une permanence téléphonique

La permanence téléphonique permet d'accompagner les étudiant-e-s en santé, il existe aussi d'autres ressources sur le site. Enfin des formations pour les professionnel-le-s de santé sont prodiguées pour accompagner les étudiant-e-s en détresse.

A QUOI ÇA ME SERT ?

Tu ressens l'envie de parler parce que tu te sens mal ? Tu as du mal à gérer une situation qui implique des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement ou autre ? N'hésite pas à te faire aider sur les canaux suivants !

Pauline BOURDIN, Vice-Présidente en charge de la Défense Des Droits et de la Lutte Contre les Discriminations
Mathilde PADILLA, Ex-Présidente

Les contacts de la CNAES :

Numéro de téléphone : 0800 724 900
Mail : cnaes@enseignementsup.gouv.fr
Site internet : www.cnae-santé.fr

0800 724 900 cnaes@enseignementsup.gouv.fr

CNA Santé

Sélectionner une page

Le CNA a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiant-e-s en santé (QVES). Il met en œuvre une approche globale et transversale : des aspects pédagogiques (facteurs de risques ou de protection), aux aspects médico-psycho-sociaux et systémiques. Le site vous donne accès à des ressources (études, enquêtes, conseils, ...) à des formations et donne la parole aux personnes et structures impliquées.

Plateforme du CNA
Accueillir, Soutenir, Informer, Accompagner
0800 724 900
cnaes@enseignementsup.gouv.fr

Si tu as la moindre question :
vosdroits@fnesi.org

ACCOMPAGNER
LES AGENTS DU
SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

